



## Assemblée Générale 2014

### Rapport moral

En 2013, comme par le passé, les activités de l'association se sont orientées dans trois directions : celles d'une réflexion, d'une incitation et d'une valorisation.

#### Actions de réflexion :

C'est toujours dans la perspective de découvrir d'autres lieux et de réfléchir à leur fonctionnement qu'ont lieu les voyages annuels, sorte de voyages d'étude à l'intention des membres de l'association et de ceux des amis de la bibliothèque diocésaine avec laquelle nous avons plusieurs années collaboré. Au printemps 2013, une trentaine de personnes ont effectué ainsi, sur deux jours, un déplacement en région parisienne afin de découvrir les différents fonds de la bibliothèque de l'Institut catholique, la cathédrale d'Évry et le collège des Bernardins. Dans ce dernier lieu, nous avons vu comment, à l'initiative de l'archevêché a été fondé récemment et fonctionne aujourd'hui un centre culturel diocésain où se côtoient accueil, conférences, concerts, expositions, ateliers d'étude...

En 2014, ce type d'action n'a pas été renouvelée en raison, d'une part, de la difficulté de sa mise en place et, d'autre part, de la préparation de la journée d'étude du 25 avril dernier dont nous reparlerons ultérieurement.

#### Actions d'incitation

Plusieurs dossiers étaient en instance.

*Celui de l'accueil dans la cathédrale.*

Accueil permanent tout d'abord à travers l'aménagement d'un lieu d'information. Sur proposition de M. Germaine, architecte des bâtiments de France, l'autorité diocésaine a financé la reconversion d'un confessionnal en présentoir. Cette solution répond-elle aux besoins exprimés ? La question mérite d'être posée et l'on peut se demander si le détournement d'un objet longtemps lié à un rituel sacramentel est le signe avant-coureur d'autres modifications d'usages. Notons que la réflexion qui devait être menée avec la paroisse afin d'envisager des permanences commune n'a jamais été engagée.

L'accueil temporaire des visiteurs d'été a trouvé en 2013 sa solution habituelle à travers le co-financement d'un emploi d'été avec le PAH et l'OT4C. Les conditions matérielles d'accueil (mobilier, éclairage) de cet agent restent extrêmement précaires alors que sa présence répond à un réel besoin dans un lieu dont la fréquentation en juillet-août doit frôler les 40 000 personnes. Une comparaison avec d'autres "lieux de visite" du département (musées, église, châteaux...) serait tout à fait édifiante et montrerait sur ce point le déficit de prise en charge dont pâtit la cathédrale.

*Celui de l'action pédagogique :*

À de nombreuses reprises, certains de nos membres ont souligné l'absence de document de visite destiné au jeune public. Un livret, tout à fait satisfaisant dans la forme et le contenu, a donc été réalisé. Il faut bien avouer qu'il n'a eu aucun succès, tant auprès des visiteurs que des différents responsables chargés d'action pédagogiques. La question mérite-t-elle d'être approfondie ?

*Celui de l'accueil des publics handicapés :*

La question a été posée depuis longtemps et nous savons que la solution est de la seule responsabilité des services de l'État, en l'occurrence, du ministère de la Culture. Une étude et des propositions ont été effectivement faites mais le délai initial fixé à 2015 a été repoussé de plusieurs années. Tout en reconnaissant la complexité du dossier, il me semble que notre association ne peut rester inactive sur ce point, tant en ce qui concerne les visiteurs que les personnes en difficulté accueillies lors des liturgies. Sur le conseil de M. le maire de Coutances, et si vous le voulez bien, j'engagerai une démarche auprès de Madame la Sous-préfète afin de connaître le coût de l'opération envisagée et la nature des obstacles mis à sa programmation budgétaire.

### **Actions de valorisation :**

C'est le domaine où, depuis plusieurs années, l'action de l'association se développe avec le plus d'évidence et d'efficacité autour de deux points forts :

*L'ouverture de la cathédrale le jeudi de l'Ascension*, pendant le festival "Jazz sous les pommiers". L'association est étroitement partenaire de cette action qui sous l'appellation de "Cathédrale nocturne" a de nouveau accueilli, en 2013, près de 5 000 personnes.

Les concerts des "Estivales de musique sacrée".

En 2013, la fréquentation a été en moyenne de 120 personnes par concert. Pour 80% des manifestations l'entrée a été libre (avec quête), pour les 20% restants, le prix d'entrée est toujours resté modeste (entre 8 et 15 €). Les dépenses artistiques, établies depuis plusieurs années à hauteur de 20 000 €, ont baissé sensiblement en 2013 (11 000 €). Sur le plan de l'organisation il faut signaler la part importante du bénévolat (conception, communication, technique) et le concours du TMC (prêt de matériel). Les recettes de 2013 ont été constituées par la billetterie (entre 40% et 50%), par une subvention municipale (1 000 €) et par le fonds de réserve de l'Association qui, de 25 000 € en 2010 est passé à 10 000 € en 2013, soit un concours d'environ 5 000 € par an. En 2013, le bilan financier a nécessité une participation de l'association, sur ses fonds propres, d'un montant de 7 200 €. De ce fait, lors de sa réunion du 13 novembre dernier, le conseil d'administration a envisagé de poursuivre la programmation des Estivales à la condition de pouvoir bénéficier d'une subvention municipale d'un montant de 5 000 €. Un budget a été préparé en ce sens et les démarches auprès de la municipalité ont abouti favorablement. La programmation a donc été maintenue avec un total de huit concerts dont un en partenariat avec la saison du Théâtre municipal. Si le budget prévisionnel est respecté, l'association ne devrait pas avoir à puiser dans ses fonds propres.

En conclusion, si ce rapport souligne les difficultés rencontrées en matière d'actions incitatives, il montre aussi la reconnaissance du rôle de l'association en matière de programmation musicale d'été, et ce en complément avec les autres initiatives coutançaises en ce domaine.

le 26 avril 2014

Jean-François Détrée

président